



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 18-2018 - Séance du 24 septembre 2018 - Orale

Achat de parcelles de forêts n° 523 et 552

Monsieur le président,


Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité s'est vu proposer l'acquisition de deux parcelles forestières, n° 523 (sise au lieu-dit « La Petite Motte ») d'une surface de 1'626 m² et n° 552, d'une surface de 7'532m² (sise au lieu-dit « La Cergne de Saumont »), pour le prix de CHF 11'300.-.

Suite au préavis favorable du service communal des forêts quant à la qualité de ces deux parcelles et au potentiel d'exploitation, la municipalité a réalisé cet achat en date du 11 juillet 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 23 juillet 2018

Mme Siffert, municipale

Copie au bureau du conseil communal